

M.

à Monsieur le Préfet du Doubs
Hôtel de la Préfecture du Doubs
8 bis rue Charles Nodier
25000 BESANCON

Monsieur le Préfet,

Je viens vous parler quelques instants d'un bel animal, le Renard.

Qu'a donc fait ce malheureux animal pour susciter tant de haine et d'opprobre ?

S'agit-il bien du même animal qui fait partie de notre imaginaire et de notre culture, lui qui a inspiré à des auteurs médiévaux, le Roman de Renart, à la Fontaine, ses célèbres fables, à Antoine de St Exupéry, un personnage de son Petit Prince ?

La nature, en le créant, a décidé de lui allouer un statut de carnivore dans la chaîne alimentaire et d'être ainsi le prédateur de quelques autres espèces.

D'un point de vue philosophique, la prédation pose problème car il faut penser aussi aux espèces prédatées, mais il est vrai que la vie terrestre est ainsi faite et que nous l'acceptons bon gré mal gré comme une réalité. Elle a le seul mérite d'éliminer les êtres non viables ou malades et de stopper la propagation des maladies, ce qui n'est pas négligeable.

L'homme lui-même se comporte parfois en terrible prédateur sans même avoir l'excuse de sa survie. Pour autant on ne le condamne pas à la peine capitale, en tous les cas, pas dans notre pays. Une espèce animale n'a-t-elle pas droit au même égard ?

Il existe d'ailleurs une certaine arrogance de l'homme, espèce dominatrice, à vouloir régenter la nature dans tous ses aspects. Chaque jour apporte son lot de décisions humaines consternantes qui mettent de plus en plus la vie en danger sur notre planète. Le renard est-il donc aussi dangereux ? Son principal défaut ne serait-il pas de compter parmi ses proies, le lièvre, espèce également convoitée par l'homme ?

A l'automne d'une vie, on peut entrer en sagesse et se dire que beaucoup d'espèces disparaissent de plus en plus rapidement en raison de notre présence, pour ne pas s'arroger le droit d'organiser une disparition de plus, en accusant, tout comme son chien, le renard de la rage pour le tuer !

Que vos enfants et petits-enfants, Monsieur le Préfet, comme les miens, puissent aussi connaître ce bonheur de voir, au détour d'un chemin, une renarde avec ses petits, ou un renard en chasse aux rongeurs en plein champ de neige ! Quelle planète laisserons-nous ?

Au-delà de ces considérations, le renard, en éliminant un grand nombre de rongeurs infectés, freine probablement, entre autres, le développement de la maladie de Lyme. Les autorités ont peut-être là une belle occasion de reprendre la main dans la prise en charge, actuellement plutôt déficiente, de ce problème sanitaire avant qu'il ne devienne un nouveau scandale, lorsqu'on s'apercevra que tuer le renard s'avère par ailleurs contre-productif.

En espérant que ce plaidoyer en faveur du Renard infléchira votre décision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

à le